

Droits de retransmission radio des événements sportifs

Alors que le président de la Ligue nationale de football a annoncé qu'il avait lancé une offre de partenariat aux radios pour leur réclamer des droits de retransmission pour les matches du championnat de France, la ministre des Sports a, de nouveau, exprimé son opposition à toute forme de monopole et de commercialisation de l'information dans ce domaine (LP188, Flash, p. 2). Le 25 février, elle a notamment reçu les radios du GIE Sport-Libre (Radio France, RTL, Europe 1, Radio France Internationale et Sport O'FM), présidé par Jean Marie Cavada, pour les entretenir de ce sujet. Ils ont déclaré travailler ensemble à la mise au point d'un ou plusieurs articles de loi permettant de définir et de garantir le droit à l'information, et la ministre a annoncé la mise en place d'un comité de suivi composé de représentants de radios.